

HISTOIRES OUBLIÉES, VOIX NOUVELLES

UNE PLACE DE CÉLÉBRATION AU COEUR D'UN ESPACE DIVERSIFIÉ ET COMPLEXE

La Ville de Montréal recherche un concept pour la place des Montréalaises, un lieu public aménagé sur le recouvrement de l'autoroute Ville-Marie. Ce nouvel espace se doit d'être accessible et convivial. La place nécessite un environnement de rassemblement invitant et flexible, propice à la participation citoyenne. Un espace de découverte du paysage urbain et de l'identité et du patrimoine de Montréal. Notre projet reconnaît la complexité et la diversité déjà présentes sur le site afin de donner la parole à une multitude d'histoires oubliées.

Concevoir une dalle jardin au-dessus d'une tranchée d'autoroute est problématique, car, en suspension dans l'air, le nouveau paysage ne sera jamais entièrement ancré dans son contexte physique. La restauration du site à une condition préalable est impossible compte tenu de l'infrastructure souterraine, mais cependant faire table rase nierait les expériences des utilisateurs actuels.

Notre solution à la question de savoir comment concevoir un paysage déconnecté des récits officiels de Montréal repose sur une sensibilité qui célèbre la complexité culturelle et technique de l'espace actuel, et la diversité des utilisateurs contemporains. Plus nous nous rendons compte que le site actuel est analogue aux histoires oubliées des citoyens ordinaires (et extraordinaires), plus il devient clair qu'il faut trouver un moyen d'honorer le site dans son état actuel.

Nous avons commencé par tracer les géométries des éléments qui forment actuellement le site, dont certains sont déjà effacés par la dalle. Nous avons adapté les besoins et les contraintes techniques. Nous avons priorisé les corridors de vues entre la verrière de Marcelle Ferron dans l'édicule de métro et les institutions environnantes. Nous avons examiné comment optimiser la mobilité et, ne souhaitant pas oublier la raison de notre intervention, nous avons multiplié des lignes à l'image du marquage au sol de

la chaussée autoroutière. Ensuite, nous avons établi une grille pour donner une cohérence au site et marquer le rythme des divers espaces.

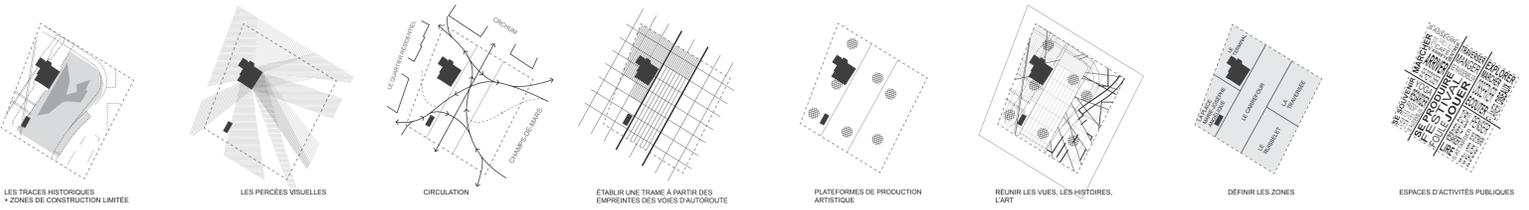
De là apparaissent cinq zones:

- 1 - **Le Carrefour** se trouve au centre, où la dalle couvre l'autoroute. Il se définit par une surface de pavés lisses de couleur claire, dans laquelle des rayures de pavés plus sombres rappellent les marques de signalisation. C'est là que les foules se rassemblent pour des événements saisonniers, où les visiteurs passent sous les mâts lumineux qui émergent aux intersections de la grille. Ici, les rayures sombres au sol sont allumées et augmentent d'intensité pour symboliser le mouvement des voitures sur l'autoroute. Le Carrefour est aussi le point d'ancrage où débute la passerelle piétonnière.
- 2 - **Le Terminal** se situe au nord-est et abrite la station de métro. Il est couvert par le même pavage qu'au Carrefour mais avec un rythme plus intense. Les passants peuvent rapidement passer du métro à la passerelle. Les cyclistes peuvent réparer et stationner leurs vélos. Les utilisateurs peuvent déambuler au milieu de camions-restaurants et du pavillon d'agréments.
- 3 - **À l'ouest, la place Marie-Joséph Angélique** fait écho à son jardin originel, où des loisirs passifs et actifs peuvent avoir lieu. Les usagers peuvent se rassembler en petits groupes, et les pelouses et les sièges mobiles rendent cette zone flexible et ouverte à toute appropriation. L'édicule mé-

canique est intégré dans l'espace sous un abri d'ombre.
4 - **Le Ruisseau** au sud est un clin d'œil à la rivière Saint-Martin qui a déjà traversé Ville-Marie. Plutôt que d'essayer de localiser exactement son tracé, nous avons défini cette zone en utilisant un milieu plus immédiat: le stationnement. Des terrasses basses sont sculptées dans la topographie pour rejoindre le niveau de la dalle. Une rampe douce soulève les passants à travers un champ de graminées indigène de bande riveraine. Dans cette zone, les rayures sombres ont presque disparu, ce qui permet une contemplation tranquille le soir grâce à la lumière douce des bornes d'éclairage.
5 - **Dans la zone de Traversée**, les espèces végétales pionnières marquent l'emplacement de l'ancienne rampe d'autoroute et des points d'accès pour piétons. Des bandes de pavés de toutes intensités se conjuguent, de même que les géométries dominantes de la nouvelle passerelle piétonnière, de l'ascenseur et de l'éclairage de sécurité.

Parce que la commémoration du passé exige une participation active, nous avons inséré des espaces qui permettent une expression artistique dans chacune des zones. Les artistes féminins peuvent réinterpréter le site à travers l'art, par exemple grâce à une performance sur une scène basse sur la place Marie-Joséph Angélique, ou à travers des installations au milieu des graminées du Ruisseau. Les traces du passé oubliées sont un point de départ pour que les femmes créent de nouvelles histoires.

	ZONE 01: LA PLACE MARIE-JOSÉPHE ANGÉLIQUE	ZONE 02: LE TERMINAL	ZONE 03: LE CARREFOUR	ZONE 04: LE RUISSELET	ZONE 05: LA TRAVERSÉE
Histoire(s)	• Marie-Joséph Angélique • Le métro de Montréal • Le quartier résidentiel nord	• Marcelle Ferron • Le métro de Montréal • CRCHUM • Les espaces de stationnement nord	• La géologie des berges de la rivière St. Martin • Rue Sangumet • L'autoroute Ville-Marie	• La rivière St. Martin • La dalle de recouvrement de la bretelle • L'espace de stationnement sud	• La bretelle démolie • Le passage souterrain • La rivière St. Martin
Territoire					
Materialité	• Bancs en béton poli de couleur blanche • Pavés de béton à fini lisse	• Pavés de béton à fini lisse • Pavés de granite de couleur charbon	• Pavés de béton à fini lisse • Pavés de granite de couleur charbon	• Pavés de béton à fini lisse • Bancs en béton poli de couleur blanche	• Pavés de béton à fini lisse • Pavés de pierre à fini brosse • Bancs en béton poli de couleur blanche • Garde-corps du pont en acier galvanisé peint en blanc
Flore/Faune	Catharus ustulatus, Coccyzus erythrophthalmus, Apodermis erythrorhynchos	Falco columbarius, Sphyrapicus varius, Corvus corax	Corvus corax, Accipiter cooperii, Riparia riparia, Insectes	Papillons, Cardinale cardinalis, Progne subis, Sturnella magna	Pavés de béton à fini lisse, Pavés de pierre à fini brosse, Bancs en béton poli de couleur blanche, Garde-corps du pont en acier galvanisé peint en blanc
Programme	YOGA SPORTS PROMENER LE CHIEN CINÉMA EN PLEIN AIR SPECTACLES PIQUE-NIQUE PRENDRE UN BAIN DE SOLEIL	STATIONNEMENT POUR VELOS STAND CASSE-CROÛTE MÉTRO SE REPOSER AIRE D'ATTENTE	FESTIVAL SPECTACLES STAND CASSE-CROÛTE ESPACE DE RASSEMBLEMENT SPORTS INFORMELS	CONJUGALITÉ PIQUE-NIQUE ESPACE DE DÉTENTE INSTALLATIONS ARTISTIQUES OBSERVATION DES OISEAUX PROMENER LE CHIEN	ESPACE DE TRANSITION VUES ESPACE DE DÉTENTE INSTALLATIONS ARTISTIQUES OBSERVATION DES OISEAUX STAND CASSE-CROÛTE
Identité / Expérience					
Commémoration	• Marie-Joséph Angélique (vers 1700-1734) esclave noire, accusée d'avoir provoqué l'incendie de Montréal	• Marcelle Ferron, célèbre artiste-peintre québécoise et membre du groupe des Automatistes et signataire du manifeste Refus global	• Votives de la tragédie du 6 décembre 1089 à l'École Polytechnique de Montréal	• Jeanne Mance (1606-1673), reconnue comme co-fondatrice de Ville-Marie	• Mlle Saint-Jean (1890-1945), féministe québécoise, militante pour le droit de vote des femmes



- PLAN 1:500**
- ZONE 01: La Place Marie-Joséph Angélique**
 - A - Scène de théâtre Angélique
 - B - Espaces à usages divers
 - C - Édicule mécanique
 - D - Espace air libre couvert (pour kiosk café ou info)
 - ZONE 02: Le Terminal**
 - E - Station Champs de Mars
 - F - Parvis d'entrée
 - G - Stationnement camion gourmand
 - H - Stationnement / entorefin vélos
 - I - Toilettes publiques
 - ZONE 03: Le Carrefour**
 - J - Esplanade centrale
 - K - Sièges mobiles
 - L - Espace d'art contemporain
 - M - Espace de regroupement saisonnier flexible
 - ZONE 04: Le Ruisseau**
 - N - Place d'entrée sud principale
 - O - Place d'entrée sud secondaire
 - P - Graminées riveraines
 - Q - Espaces détente (Petit/Moyen)
 - ZONE 05: La Traversée**
 - R - Passerelle d'accès
 - S - Ascenseur
 - T - Espace détente (Grand)
 - U - Plateforme d'observation
 - V - Seul végétalisé

